

ANNEXE B

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA - MANITOBA RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 – 2008-2009

PROJET SPÉCIAL 2007-2008 ET 2008-2009

Conformément au paragraphe 4.2 de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français – 2005-2006 – 2008-2009, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet : **Appui et renforcement des capacités des élus et administrateurs municipaux dans les municipalités bilingues du Manitoba**

Durée : Du 1 avril 2008 au 31 mars 2009

Objectifs :

- Outiller les élus et administrateurs des municipalités bilingues pour qu'ils comprennent davantage les besoins, défis et priorités de leur population afin qu'ils soient aptes à remplir pleinement leurs rôles et responsabilités.
- Définir une vision globale, des objectifs prioritaires et des actions concrètes à être réalisées par les conseils municipaux et de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba au cours des trois prochaines années.

Résultats prévus :

- Les élus municipaux et les administrateurs des municipalités bilingues seront réunis autour de grands objectifs stratégiques communs, fruits d'une réflexion et d'une dynamique de travail constructive. Avec l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, ils seront en mesure de poser les actions nécessaires pour l'atteinte d'objectifs émanant des communautés bilingues du Manitoba à un prochain stade de leur développement.
- Les Corporations de développement communautaire seront informées de la direction empruntée par les conseils municipaux et de leur rôle dans cette vision, en matière de développement économique. Ils seront ainsi en mesure d'orienter leurs actions en s'appuyant sur cette vision.

Budget prévu :

	<u>2007-2008</u>	<u>2008-2009</u>
Coordination du projet	5 000 \$	2 000 \$
Expert-conseil : séance de planification Stratégique et élaboration du plan stratégique	10 000 \$	0 \$
Expert-conseil : séance de suivi au plan Stratégique et mise à jour du plan stratégique	0 \$	7 000 \$
Frais de rencontres et de déplacements des élus	9 000 \$	9 000 \$
TOTAL	24 000 \$	18 000 \$
Contribution du Canada	12 000 \$	9 000 \$
Contribution du Manitoba	12 000 \$	9 000 \$

Ce projet spécial a été approuvé le 24 avril 2007.